Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1345

Artikel: Conjoncture sur les finances publiques
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1010098

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA 1002 Lausanne
28 mai 1998 – nº 1345
Hebdomadaire romand
Trente-cinquième année

Conjoncture sur les finances publiques

Il n'y a pas de prévision sans diagnostic, en finances publiques comme en médecine. Ou bien on laisse faire la nature et la conjoncture avec, à la rigueur, une tisane chaude au miel et citron ou bien l'on recourt aux grands remèdes qui peuvent être de cheval. En finances, ils ne sont jamais indolores.

Mais quand la fièvre ou le déficit alerte le patient, comment savoir si le mal est profond, conjoncturel ou structurel. La méthode la plus courante est celle du budget de plein emploi. À partir des tendances à long terme, on projette une évolution du PIB et l'on calcule les recettes et dépenses qui résulteraient de cette activité normale. Si pour une année donnée le déficit du budget potentiel est nul, on conclut que le déficit réellement enregistré est conjoncturel. Si le budget potentiel révèle lui aussi un déficit, le déficit des comptes sera jugé, pour une part au moins, structurel.

Fondamentalement, l'étude des finances publiques n'a de sens qu'en rapport avec les besoins d'une société et des hommes qui la composent

Dans un exposé stimulant, publié dans le bulletin, printemps 1998, du Créa, Jean-Christian Lambelet montre les aléas de cette méthode. Les projections du PIB peuvent varier selon les repères choisis. Peut-il y avoir un trend de croissance constant? Comment tenir compte des cycles, courts ou longs? À cela s'ajoute le fait que le PIB suisse traduisait, en période de prospérité, une croissance plus faible que celle des pays de l'OCDE et une quasi stagnation depuis les années quatre-vingt-dix.

Il faut donc mettre en œuvre d'autres méthodes complémentaires. Quelques ratios sont connus, popularisés par Maastricht. Rapport dette – PIB; rapport déficit – PIB; rapport intérêts de la dette – recettes fiscales. Tout cela est utile. Mais ces travaux devraient être coordonnés avec d'autres disciplines – c'est l'occasion ou jamais de parler d'interdisciplinarité – notamment la démographie et l'économétrie. Nous suggérons quelques pistes dans le dossier de l'édito. Il s'agirait de savoir plus précisément comment certaines données économiques se répercutent sur la fiscalité. Par exemple, l'endettement qui est en Suisse un des plus élevés du monde par habitant. Mais aussi de savoir qui compose cette société dont l'État a charge.

Car fondamentalement l'étude des finances publiques n'a de sens qu'en rapport avec les besoins d'une société et des hommes qui la composent. Les méthodes d'approche scientifique dont on souhaite le développement s'arrêtent là où commence légitimement la politique.

AG